

# LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

**Brand WHITLOCK**

## 1917. Chapitre VI : L'âme de la nation.

Les Allemands préparaient un forfait pire en un sens que les déportations. Une entreprise nouvelle, plus subtile, plus insidieuse : on ne visait plus le corps, on visait l'âme ; on n'assassinait plus des individus, on allait essayer d'assassiner une nation.

Vers le 3 mars, les journaux allemands annoncèrent la séparation administrative. Dix jours plus tard, les mêmes journaux firent grand bruit de la « *visite* » à Berlin d'un groupe de soi-disant leaders flamands qui étaient venus présenter une pétition à ce sujet. Absorbé par mes propres ennuis, je fis peu attention d'abord à cette nouvelle. Mais le 21 mars parut sur les murs de Bruxelles une petite affiche annonçant la division de la Belgique en deux régions administratives, « *l'une régie par Bruxelles, l'autre par Namur* ».\*

C'était l'aboutissement de cette politique faisant appel aux préjugés de races, qui s'était révélée déjà dans la transformation de l'université de Gand. Les détails du projet avaient été préparés avec une subtilité machiavélique au

département de la *Politische Abteilung* et à la *Zivilverwaltung*. Von Bissing l'avait mûri pendant sa cure à Wiesbaden et, dès son retour, il le publiait. On vit bientôt pourquoi von Bissing avait été opposé aux déportations et s'était presque querellé avec Hindenburg. A cette époque, von Bissing et ses conseillers affectaient « *la manière douce* » que Hindenburg et ses partisans ne pouvaient approuver.

Quand on parlait du projet, on l'appelait « *la séparation administrative* », expression qui n'en montrait pas toute la sinistre signification. Il ne s'agissait pas d'une simple division des fonctions ordinaires de l'administration civile du royaume, il s'agissait d'établir deux administrations au lieu de celle qui fonctionnait depuis plus de quatre-vingts ans et faisait partie intégrante d'un système fort pratique. La Convention de La Haye obligeait l'occupant à respecter les lois en vigueur dans le pays, la seule exception reconnue étant celle de « *nécessité absolue* ». Il n'y avait point ici de nécessité absolue ; l'administration intérieure de la Belgique avait continué et fait ses preuves pendant plus de deux ans sous l'occupation. Les fonctionnaires belges étaient restés à leurs postes, sur l'invitation expresse du général von Bissing lui-même, et sur la promesse qu'ils ne seraient pas inquiétés.

En effet, le 4 janvier 1915, le Dr von Sandt, chef de l'administration civile, les avait avisés

officiellement que le gouverneur général laissait les fonctionnaires belges « *libres de décider s'ils pouvaient concilier l'exercice futur de leurs fonctions avec leur devoir envers l'État belge* », ceux qui quitteraient leurs fonctions n'avaient à craindre que la perte de leurs appointements, « *pourvu qu'ils n'eussent, dans l'exercice de leurs fonctions, rien fait de contraire à l'intérêt de l'administration allemande* ». Générosité superflue quand bien même les règles élémentaires de justice ne donneraient pas à tout homme le droit de quitter son emploi, car ce droit avait été garanti par l'article 43 des règlements annexés à la Convention de La Haye en 1907.

Durant le sombre hiver de 1914, le premier de la guerre, on disait que les Allemands n'attendaient que de prendre Ypres pour décréter l'annexion de la Belgique. On prétendait que le Kaiser avait préparé une cérémonie théâtrale qui devait se dérouler dans les halles d'Ypres, une fois la ville tombée. Ce projet abandonné, un autre genre d'annexion fut substitué à la conquête géographique. Mais, pour aboutir, il fallait détruire l'organisation nationale et ériger à sa place deux administrations : l'une flamande, l'autre wallonne. Que la Belgique fût annexée ou non, ce procédé diviserait le peuple, démemblerait la nation. Il se rattacherait au programme pangermaniste, à la création de la *Mittel-Europa*, qu'on ne perdait jamais de vue. On commencerait par séparer les

provinces flamandes de la Belgique, on les rattacherait à l'Empire et l'on gagnerait ainsi le port d'Anvers et le littoral belge.

Les Allemands connaissaient à fond l'histoire des divergences entre Wallons et Flamands, et dès leur installation ils s'étaient mis à l'oeuvre pour en tirer profit. L'idée de la séparation administrative, comme celle de la transformation de l'université de Gand, ne leur était pas plus personnelle que la plupart de leurs idées : ils adaptent plutôt qu'ils n'inventent. La « *séparation administrative* », notion déjà ancienne en Belgique, pouvait plaire à certaines intelligences qui confondent la décentralisation avec la démocratie, mais elle n'avait jamais excité l'intérêt général. Les Allemands envoyèrent néanmoins leurs agents provocateurs dans tout le pays pour tâcher de galvaniser le projet et de gagner, par la flatterie, la confiance des Flamands. Parmi les leaders intelligents et responsables, ces procédés grossiers ne produisirent que le dégoût, mais il se trouva quelques hommes pour faire le jeu perfide des Allemands.

Le mouvement en faveur de la séparation administrative commença par cette comédie : quatre ou cinq Flamands formant une soi-disant commission représentative du peuple flamand, portèrent, comme je l'ai dit, une pétition à Berlin.. Comme nul n'avait le droit de circuler d'une ville à l'autre en Belgique, et bien moins encore d'aller en

Allemagne, sans demander à la *Kommandantur* et attendre pendant des jours et parfois des semaines les passeports nécessaires (et rarement accordés), comme le peuple belge n'avait plus le droit de s'assembler ni de discuter, comme la presse n'existait plus, l'on imagine facilement ce que représentait cette commission. Le chancelier von Bethmann-Hollweg, comme on le lut dans les journaux allemands, souhaita aux « *délégués* » une cordiale bienvenue dans la capitale de l'Empire allemand en « *leur qualité de représentants d'un peuple si étroitement uni au peuple allemand par des liens politiques, économiques et intellectuels* » ; il fit allusion à la « *communauté d'idéal qui existe entre les deux peuples* » et leur assura que « *la confiance avec laquelle ils l'avaient approché trouvait un vibrant écho dans son coeur* » ; il exprima l'espoir qu' « *au milieu d'une lutte sanglante, Allemands et Flamands se souviendraient que le grand combat contre les empiétements de la race latine les conduisait au même but* ».

« *Nous avons encore devant nous, disait-il, bien des batailles et bien des épreuves, mais cela ne m'empêche pas de vous tendre la main, pour que nous puissions combattre notre ennemi commun ... Sa Majesté, uniquement animée par l'estime et la compassion que lui inspire le peuple flamand, a décidé de faire droit à vos demandes.* » Il déclara que, « *exécutant les ordres de Sa*

*Majesté l'Empereur, afin de donner au peuple flamand les moyens qui lui avaient toujours été refusés de se développer librement, au point de vue intellectuel et économique, il poserait la pierre angulaire de cette autonomie flamande que le peuple flamand n'avait pu conquérir ».*

Pour conclure, il pria ses visiteurs de répandre ses déclarations dans leur « beau pays » : « *Dites aux citoyens des Flandres, que nous, Allemands, tâcherons que, de la détresse et de la misère présentes, se lève pour eux l'aube d'une prospérité nouvelle.* »

Tel fut le discours du Chancelier, publié dans la presse officielle censurée, au moment même où les Allemands arrachaient à ces mêmes provinces de Flandre, objet de leur amour, des milliers d'hommes pour les mener en esclavage, dépouillaient les foyers belges de leur dernier morceau de cuivre ou de toile, remplissaient le pays d'espions, fouillaient chaque chambre, chaque armoire, multipliaient les exécutions capitales et les tribunaux d'exception.

Le 21 mars \*, donc, parut l'édit officiel de von Bissing ordonnant qu'il y aurait deux gouvernements intérieurs : l'un flamand, dont le siège serait à Bruxelles, l'autre wallon ayant son siège à Namur. L'administration flamande comprenait les deux Flandres, une partie du Brabant et Anvers, c'est-à-dire les portions de la Belgique les plus convoitées par l'impérialisme

allemand. Jamais, pas même quand les troupes allemandes entrèrent en Belgique en août 1914, un tel coup ne fut porté à l'honneur, au patriotisme, à la fierté belges. La réponse de la Belgique et surtout de la Belgique flamande, ne se fit pas attendre.

Les soi-disant délégués flamands à Berlin furent désavoués, et tous les hommes notables du monde flamand intellectuel, politique, financier envoyèrent au Chancelier une vigoureuse protestation. Les vrais leaders flamands avaient même protesté avant la publication de l'affiche annonçant la séparation. Dès le **20** (Note : **10**), ils avaient adressé au Chancelier une protestation, déclarant que la prétendue délégation était composée d'hommes inconnus dans le pays, sans mandat, sans autorité, et les dénonçant comme traîtres à leurs compatriotes. Ces traîtres étaient universellement exécrés, les menaces pleuvaient sur eux, on se promettait de les lyncher, on les ajoutait à la liste, pas bien longue, de ceux dont *on arrangerait l'affaire après la guerre.*

- *Quand vous serez dehors – me dit un des leaders –, dites bien à vos amis que nous ne nous soumettrons jamais ; dites-leur de ne pas s'inquiéter pour nous, de ne pas accepter une paix sans victoire, mais de lutter jusqu'à ce que ce pouvoir insolent et brutal soit complètement écrasé.*

Ce message me fut répété par des hommes de toutes les classes. Il exprimait le sentiment unanime de ces braves gens qui enduraient non seulement toutes les calamités, toutes les horreurs matérielles de la guerre, mais toutes les ignominies de l'occupation, de cette population civile qui résistait non moins héroïquement que l'armée de Liège et de l'Yser.

Ces paroles étaient l'âme du petit peuple tragique autour duquel gravitait l'une des grandes luttes du monde pour la justice et la liberté.

**Brand WHITLOCK**

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur **Paul de Reul**, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « page de titre » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « *Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges.* »

**Nous les reproduisons** d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

### **\* Arrêté**

Il est formé en Belgique deux régions administratives dont l'une comprend les provinces d'Anvers, de Limbourg, de Flandre orientale et de Flandre occidentale, ainsi que les arrondissements de Bruxelles et de Louvain, l'autre les provinces de Hainaut, de Liège, de Luxembourg, et de Namur, ainsi que l'arrondissement de Nivelles.



L'administration de la première de ces deux régions sera dirigée de Bruxelles ; celle de la deuxième, de Namur.

Sont réservées toutes les dispositions qui seront destinées à assurer l'exécution du présent arrêté notamment au point de vue de l'organisation administrative des deux régions et de la remise des affaires. Pour tout ce qui concerne le ministère des sciences et des arts, les arrêtés des 25 octobre 1916, 13 décembre 1916 et 14 février 1917 (***Bulletin officiel des lois et arrêtés***, pp. 2930, 3054 et 3319), restent en vigueur jusqu'à la publication des dispositions susmentionnées.

Der Generalgouverneur in Belgien,  
Freiherr von Bissing,  
Generaloberst.  
Bruxelles, le 21 mars 1917

### Notes de Bernard Goorden.

Traduction française : « *L'âme de la nation* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre VI (1917) in ***La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*** ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 432-437. D'après Brand Whitlock (1869-1934), ***Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative*** ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2 volumes. Voir chapitre 44 (« *At the nation's soul* », intitulé « *Destroying a nation* » dans d'autres éditions), volume 2, pages 426-440, e. a., à :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%202%20CHAPTER%2044.pdf>

Dans ce chapitre, beaucoup plus long dans sa version anglophone, l'auteur reprenait notamment : Bissing, Moritz Ferdinand, freiherr von (1844-1917) ; **General von Bissing's testament : A study in German ideals** ; London : T. Fisher Unwin Ltd; 1917, 36 p. :

<https://ia601407.us.archive.org/29/items/generalvonbissin00biss/generalvonbissin00biss.pdf>

Fernand PASSELECQ, **Question flamande et l'Allemagne** ; (Berger-Levrault ; 1917, 333 pages)

contient le « *Testament politique* » du gouverneur général von Bissing (**extraits**) aux pages 301-306 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k372338t/f3.image.r=&rk=21459;2>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que disent des mêmes dates Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE dans **50 mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916), notamment le *manifeste* dit des « 77 signataires », du 10 mars 1917 (en date du 16 : 19170316). Voir, e. a., à :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que dit des mêmes dates Charles TYTGAT dans **Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande** :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Ce serait également intéressant de comparer avec ce que **Paul MAX** (cousin du *bourgmestre Adolphe MAX*) a dit du même jour dans son ***Journal de guerre*** (*Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918*) :

[http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user\\_upload/publications/Fichier\\_PDF/Fonte/Journal\\_de%20guerre\\_de\\_Paul\\_Max\\_bdef.pdf](http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier_PDF/Fonte/Journal_de%20guerre_de_Paul_Max_bdef.pdf)